

Sommaire

1. Définitions	1
2. La Plateforme.....	1
3. Compte Promoteur	2
4. Accès à la Plateforme	2
5. Billets	2
Frais de gestion	2
Affichage	2
Annulation d'un Évènement	3
Remboursement	3
Contrôle des billets	3
6. Facturation et paiement.....	3
Autorisation.....	3
Taxes de vente	3
Paiement	4
Détention des fonds.....	4
7. Influenceurs	4
Aucun mandat	4
Honoraires.....	5
8. Engagements des Promoteurs	5
9. Vie privée	5
10. Contenu généré par les Promoteurs	6
11. Utilisation défendue	6
12. Cession	6
13. Exonération	7
14. Limitation de responsabilité	7
15. Indemnisation	7
16. Loi applicable.....	8
17. Règlement des différends	8
18. Autonomie des dispositions	8
19. Modification des conditions d'utilisation	8

CONDITIONS D'UTILISATION (PROMOTEURS)

Dernière mise à jour : 2018-10-01

Ces conditions constituent un contrat entre une personne désirant afficher un évènement sur la plateforme Afro Happening (ci-après le « **Promoteur** ») et l'exploitant de la plateforme Afro Happening (la « **Plateforme** »), Afro Happening Inc. (ci-après « **Afro Happening** »).

(Notez que le terme Participant est utilisé au masculin uniquement pour alléger le texte et qu'il inclut les individus de tous genres)

1. Définitions

Dans les présentes conditions, les termes suivants utilisés avec une majuscule ont le sens qui leur est attribué ci-dessous :

« **Prix** » désigne le coût d'un billet pour un Participant.

« **Recettes** » désigne le montant reçu par Afro Happening au nom d'un Promoteur pour un Évènement.

« **Recettes Nettes** » désigne le montant payable au Promoteur après que soient soustraits des Recettes les Frais de gestion et tout autre montant dû à Afro Happening par le Promoteur.

« **Évènement** » désigne un évènement qui est affiché sur la plateforme et pour lequel des billets peuvent être achetés par le biais de la Plateforme.

« **Frais de gestion** » désigne les frais que le Promoteur s'engage à payer à Afro Happening en contrepartie de l'utilisation de la Plateforme.

« **Compte de paiement** » désigne le compte du Promoteur auprès d'une institution financière dont les informations sont fournies ponctuellement via la Plateforme ou qui est associée au compte Promoteur.

« **Commission** » désigne le montant payable par le Promoteur à Afro Happening calculé à partir de la contrepartie versée à un Influenceur.

« **Influenceur** » individu dont les services sont proposés par le biais de la Plateforme pour faire la promotion d'évènements.

« **Honoraires** » désigne le montant payable par un Promoteur à un Influenceur pour une activité de promotion visant un Évènement.

2. La Plateforme

La Plateforme permet aux Promoteurs de faire la promotion d'un évènement et de gérer la vente de billets pour cet évènement.

La Plateforme est offerte afin de faciliter les échanges entre les Participants et les Promoteurs, les échanges entre les Influenceurs et les Promoteurs et de gérer la facturation et le paiement des billets pour assister à un Évènement. Afro Happening agit comme point de contact unique avec les Promoteurs quant à la facturation et au paiement, mais, sauf dans les limites de ce qui est expressément prévu aux présentes

conditions, n'est pas considéré le mandataire ou le représentant des Promoteurs ou des Participants dans leurs relations contractuelles. **Les ententes conclues par un Promoteur avec un Participant le sont à l'entière exonération de Afro Happening, qui décline toute responsabilité quant aux obligations respectives des Participants et des Promoteurs.**

3. Compte Promoteur

Pour utiliser la Plateforme à titre de Promoteur, vous devez créer un compte Promoteur.

Vous nous garanzissez que les informations transmises à Afro Happening pour créer votre compte Participant sont véridiques et exactes. Si vous êtes un individu créant le compte Promoteur au nom d'une organisation, vous nous garanzissez que vous êtes autorisé à lier cette entreprise ou organisation et à agir en son nom.

Vous êtes entièrement responsable de votre compte Promoteur et de tout geste posé ou action entreprise à partir de votre compte Promoteur. Vous ne pouvez pas partager votre compte avec une autre personne ou entreprise et vous devez préserver la confidentialité de votre mot de passe. L'organisation titulaire d'un compte Promoteur est responsable de s'assurer que tout individu qui utilise ce compte est autorisé à lier et agir au nom de l'organisation en ce qui concerne l'utilisation de la Plateforme et toute entente à être conclue entre le Promoteur et un Participant.

4. Accès à la Plateforme

Il n'est pas garanti que la Plateforme soit accessible et fonctionnelle, en totalité ou en partie, en tout temps. Afro Happening se réserve le droit de suspendre l'accès à la Plateforme pour l'ensemble des Promoteurs ou pour un ou plusieurs Promoteur(s) en particulier pour toute période de temps, à son entière discrétion.

5. Billets

Frais de gestion

Les Frais de gestion correspondent à un pourcentage du Prix, selon les tarifs qui sont affichés sur la Plateforme de temps à autre. Les taxes de vente sont ajoutées aux Frais de gestion si applicables.

Affichage

Afin de proposer un Évènement aux Participants par le biais de la Plateforme, le Promoteur doit indiquer sur la Plateforme une description de l'Évènement, le lieu de l'Évènement, le moment du début et de la fin de l'Évènement et le Prix des billets. Le Promoteur doit afficher une politique d'annulation et de remboursement sur la Plateforme.

Annulation d'un Évènement

Si un Promoteur annule un Évènement, l'Évènement est considéré comme terminé et les Recettes Nettes sont versées au Promoteur. L'annulation d'un Évènement ne libère pas le Promoteur du paiement des Frais de gestion.

Remboursement

Afro Happening n'effectue aucun remboursement aux Participants à la demande d'un Promoteur. Le Promoteur est responsable de mettre en œuvre sa politique de remboursement.

Contrôle des billets

Le Promoteur est responsable d'effectuer le contrôle des billets lors d'un Évènement. Afro Happening indique un numéro séquentiel sur chaque billet vendu pour un Évènement et fourni au Promoteur la liste des détenteurs de billets associés aux numéros séquentiels.

6. Facturation et paiement.

Autorisation

En affichant un Évènement sur la Plateforme, le Promoteur autorise Afro Happening à percevoir pour le compte du Promoteur le Prix des billets auprès des Participants conformément aux présentes conditions d'utilisation.

Taxes de vente

[À NOTER : La TPS, la TVQ et la TVH sont des taxes de vente applicables en vertu de la législation canadienne et québécoise, d'autres taxes peuvent être applicables selon la juridiction où se trouve un Promoteur.]

Les Promoteurs sont responsables de déterminer s'ils doivent percevoir des taxes de vente relativement au Prix des billets. Vous reconnaissez que Afro Happening ne donne aucun conseil de nature fiscale et qu'il est de votre responsabilité de vous informer.

Le Promoteur est responsable de percevoir toute taxe de vente, dont notamment la TVQ, la TPS ou la TVH, qui est applicable sur le Prix et qu'il est tenu de percevoir.

Le Promoteur qui doit percevoir la TPS et la TVQ sur le Prix doit entrer ses numéros de TPS et de TVQ à l'endroit indiqué sur la Plateforme et garantit à Afro Happening que ces numéros sont valides. **Le Promoteur qui n'inscrit aucun numéro de TPS et de TVQ aux endroits indiqués, ou qui inscrit un numéro erroné, déclare et garantit à Afro Happening qu'il n'a pas à percevoir la TPS et la TVQ sur les sommes reçues des Participants.** Un Promoteur qui devient inscrit aux fichiers de la TPS et de la TVQ doit inscrire ses numéros de TPS et de TVQ sur la Plateforme.

Toute taxe de vente ou taxe à la valeur ajoutée applicable, à l'exception de la TVQ et la TPS (uniquement pour les Promoteurs ayant dûment inscrit des numéros de TPS et de TVQ valides à leur profil) sera réputée être incluse dans le Prix payé par les Participants.

Le Promoteur s'engage à indemniser et tenir à couvert Afro Happening, ainsi que ses administrateurs, employés, actionnaires, prestataires de service, mandataires ou ayants-droits, les (« **Indemnisés** ») pour tous les coûts, amendes, pénalités et dépenses incluant les honoraires et déboursés raisonnables des conseillers juridiques de Afro Happening, découlant de taxes qui auraient dû être perçues par le Promoteur ou par Afro Happening pour le compte du Promoteur.

Selon la juridiction où se déroule un Évènement ou la juridiction où est situé un Promoteur, certaines lois et règlements pourraient imposer des obligations à Afro Happening à l'égard des fonds perçus et détenus par Afro Happening. Afro Happening se réserve le droit de retenir le paiement de tout ou partie des Recettes aux Promoteurs pour en disposer conformément aux lois applicables.

Paiement

Afro Happening initiera le paiement des Recettes Nettes au Promoteur dès la fin de l'Évènement. Afro Happening n'est pas responsable des délais et des frais inhérents au transfert de fonds par les institutions financières ou tout autre intermédiaire de paiement utilisé par Afro Happening, son obligation étant limitée à initier valablement le transfert du Prix des billets.

Détention des fonds

Les Promoteurs acceptent que (i) les fonds détenus par Afro Happening pour son compte seront déposés dans un compte distinct administré par Afro Happening aux fins de faciliter le déboursement et la comptabilité des sommes dues, mais que ce compte sera détenu et contrôlé par Afro Happening, (ii) le rôle de Afro Happening à l'égard des fonds déposés n'est qu'administratif et que Afro Happening n'agit pas à titre de fiduciaire, mais uniquement à titre d'agent, (iii) que Afro Happening sera seul bénéficiaire des intérêts, revenus et avantages produits par les fonds déposés détenus conformément aux présentes Conditions, (iv) que Afro Happening ne mettra pas volontairement à la disposition de ses créanciers les fonds détenus pour les Promoteurs (v) Afro Happening se réserve le droit, dans l'éventualité d'une dispute entre un Promoteur et un Participant ou entre un Promoteur et un Influenceur, de déposer les fonds faisant l'objet de la dispute auprès d'un tiers ou au greffe d'un tribunal compétent, et (vi) Afro Happening pourra opérer compensation entre tout montant qu'un Promoteur doit à Afro Happening en vertu de l'utilisation de la Plateforme ou des présentes Conditions et tout montant qui doit être remis ou remboursé par Afro Happening à ce même Promoteur.

7. Influenceurs

La Plateforme permet aux Promoteurs d'entrer en contact avec des personnalités influentes susceptibles de les aider à faire la promotion d'un Évènement (les « **Influenceurs** »).

Aucun mandat

La Plateforme ne vise qu'à mettre les Promoteurs et les Influenceurs en contact et n'offre pas directement les services des Influenceurs. Sauf à titre d'agent de manière limitée pour percevoir les Honoraires au nom de l'Influenceur, Afro Happening n'est pas

le représentant ou le mandataire des Influenceurs ni des Promoteurs et ceux-ci sont libres de conclure toute entente entre eux sous réserve du respect de leurs engagements respectifs envers Afro Happening.

Honoraires

Le Promoteur s'engage envers Afro Happening à payer toute somme due à un Influenceur en contrepartie de ses services visant la promotion d'un Évènement par le biais de la Plateforme. Afro Happening n'agit pas comme agent d'entiercement pour les Honoraires payables par un Promoteur à un Influenceur. Les Honoraires seront remis à l'Influenceur dès le début de l'activité de promotion prévue tel qu'indiqué sur la Plateforme. Le Promoteur doit s'adresser directement à l'Influenceur pour tout remboursement, quelle que soit la raison invoquée.

8. Engagements des Promoteurs

Le Promoteur s'engage envers Afro Happening à :

- Décrire ses Évènements de manière claire et non trompeuse;
- Fournir un environnement sécuritaire aux Participants qui participent à un Évènement;
- Respecter sa politique d'annulation et de remboursement.
- Obtenir tout permis, licence ou autorisation requise pour tenir un Évènement;
- Divulguer promptement à Afro Happening les termes de toute entente conclue entre le Promoteur et un Influenceur relativement à la Promotion d'un Évènement;
- Ne pas effectuer de paiement à un Influenceur pour la promotion d'un Évènement autrement que par le biais de la Plateforme.
- Ne pas faussement présenter un Évènement comme étant gratuit alors que le Promoteur reçoit une contrepartie de la part des Participants.

Ces engagements sont contractés au bénéfice de Afro Happening et ne se substituent pas, mais s'ajoutent aux obligations des Promoteurs envers les Participants ou envers les Influenceurs découlant d'une entente intervenue entre eux ou de la loi.

9. Vie privée

Nous recueillons des renseignements personnels pour permettre l'utilisation de la Plateforme et de permettre des échanges entre les Promoteurs, Participants et les Influenceurs.

Vous consentez à ce que des renseignements personnels à votre sujet soient collectés, traités, communiqués, conservés et détruits conformément à notre [Politique en matière de vie privée](#).

Vous pourriez avoir accès à des renseignements personnels à propos d'autres individus dans le cadre de votre utilisation de la Plateforme. Vous acceptez de ne pas divulguer ou utiliser ces renseignements sauf avec le consentement de l'individu concerné ou afin de vous acquitter de vos obligations en vertu des présentes Conditions.

10. Contenu généré par les Promoteurs

Le Site Web et la Plateforme permettent aux Promoteurs de créer du contenu qui sera accessible aux Participants de la Plateforme, notamment la description d'un Évènement, incluant du texte, des photos et des extraits vidéo (le « **Contenu Promoteur** »). Le Promoteur est responsable de tout Contenu Promoteur publié sur la Plateforme. Le Promoteur garantit qu'il est autorisé à partager son Contenu Promoteur avec le public, partout dans le monde, et en particulier que ce contenu ne porte pas atteinte aux droits d'autres personnes ou entités, y compris et notamment les droits de propriété intellectuelle.

Le Promoteur conserve la propriété des droits détenus dans et sur son Contenu Promoteur. Le Promoteur accorde toutefois par les présentes à Afro Happening une licence universelle, exempte de redevances, non exclusive, révocable et transférable pour reproduire, représenter, utiliser, communiquer au public, par télécommunication ou autrement, tout Contenu Promoteur. Cette licence prend fin à l'expiration d'un délai raisonnable après que le Contenu Promoteur ait été retiré de la Plateforme.

Afro Happening peut supprimer tout Contenu Promoteur qui ne respecte pas les présentes Conditions ou que Afro Happening considère comme inapproprié à son entière discrétion. Toutefois, nous ne surveillons pas systématiquement le contenu diffusé sur la Plateforme et nous n'assumons aucune responsabilité pour le Contenu Promoteur rendu disponible par leur entremise.

11. Utilisation défendue

Vous ne pouvez pas télécharger vers l'amont, ni transmettre autrement par le biais de la Plateforme tout matériel illégal, constituant du harcèlement, faux, trompeur, diffamatoire, abusif, profanateur, menaçant, vulgaire, obscène, sexuellement explicite, pornographique, renfermant du code informatique malveillant, susceptible de perturber le fonctionnement de l'Application ou autrement inacceptable. Vous promettez de ne pas accéder sans autorisation ou nuire à d'autres systèmes informatiques, ni tenter de la faire, par le biais de la Plateforme.

Vous ne pouvez pas tenter de copier ou de reproduire le Site Web ou la Plateforme ou son code source ou effectuer une ingénierie inverse sur la Plateforme.

12. Cession

Les droits et obligations du Promoteur découlant des présentes conditions d'utilisation ne peuvent être cédés sans le consentement écrit de Afro Happening.

Afro Happening peut céder tout ou partie de ses droits et obligations en vertu de la présente entente.

13. Exonération

Votre utilisation du Site Web, de la Plateforme et des services offerts au moyen de ceux-ci est entièrement à vos propres risques. Le Site Web, la Plateforme, ainsi que les services offerts par leur entremise sont fournis « tel quel » et, dans la mesure permise par la loi, sans aucune garantie, qu'elle soit expresse, tacite ou implicite.

Nous ne garantissons pas que l'accès au Site Web, à la Plateforme et aux services offerts au moyen de ceux-ci ou par leur entremise sera ininterrompu et sécuritaire et que le contenu disponible par le biais du Site Web et de la Plateforme sera exempt d'erreurs, exact, complet et à jour. Nous ne garantissons pas les résultats obtenus au moyen de l'utilisation du Site Web ou de la Plateforme ni l'exactitude ou la fiabilité de tous les renseignements obtenus par l'entremise du Site Web.

Nous ne garantissons pas que le matériel téléchargé par le biais du Site Web ou de la Plateforme soit exempt de virus ou d'autres codes destructeurs qui pourraient endommager ou contaminer votre équipement informatique ou autres biens. Nous ne serons pas responsables de tout dommage causé à votre ordinateur ou de la perte de données qui pourrait découler du téléchargement de données ou de matériel depuis le Site Web ou la Plateforme.

14. Limitation de responsabilité

Dans la pleine mesure permise par la loi, Afro Happening se dégage de sa responsabilité à l'égard des dommages ou du préjudice, de quelque nature que ce soit, que vous pourriez subir à l'occasion de votre utilisation de la Plateforme ou du Site Web ou par suite de votre incapacité à utiliser la Plateforme ou le Site Web. Si vous êtes insatisfait d'une partie du Site Web ou de la Plateforme, ou de l'une des présentes modalités et conditions, votre seul et unique recours consiste à cesser d'utiliser le Site Web et la Plateforme.

Sont notamment couverts par cette limitation de responsabilité les pertes de profits, les pertes d'opportunité, les dommages matériels, les bris d'équipement, la divulgation d'information confidentielle, les pénalités, les amendes et les frais qui pourraient être encourus ou subis par les Participants ou les Promoteurs en raison de l'utilisation de la Plateforme par ceux-ci.

15. Indemnisation

Le Promoteur convient d'indemniser, défendre et tenir à couvert Afro Happening, ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, actionnaires, employés, mandataires et concédants de licence à l'égard de tout dommage, réclamation, responsabilité, pertes, frais, réclamations, amendes, pénalités, frais et dette, y compris les honoraires et frais juridiques raisonnables qui résulteraient notamment (i) de sa connexion à la Plateforme, (ii) de son utilisation du Site Web ou de la Plateforme, (iii) de l'emploi du Contenu Promoteur, (iv) de la participation à un Évènement par un ou plusieurs Participant(s) ou de l'incapacité d'un ou plusieurs Participant(s) à participer à un Évènement, ou (v) de toute autre violation alléguée de sa part des présentes conditions d'utilisation.

16. Loi applicable

Les présentes conditions et toutes les opérations y afférentes seront régies par les lois de la province de Québec et les lois du Canada qui s'y appliquent et doivent être interprétées conformément à ces lois.

17. Règlement des différends

Tout litige entre Afro Happening et un Promoteur concernant les présentes conditions ou l'utilisation du Site Web ou de la Plateforme par un Promoteur doit être exclusivement soumis à un tribunal compétent de la province de Québec siégeant dans le district judiciaire de Montréal à l'exclusion de tout autre forum ou juridiction.

18. Autonomie des dispositions

Si l'une des dispositions des présentes conditions d'utilisation est, pour n'importe quelle raison, jugée invalide, illégale ou inexécutable, cette nullité, illégalité ou impossibilité d'exécution n'aura aucune incidence sur les autres dispositions des présentes, et ces modalités et conditions seront interprétées comme si la disposition invalide, illégale ou inexécutable n'en avait jamais fait partie.

19. Modification des conditions d'utilisation

Nous nous réservons le droit, à notre entière discrétion, de modifier les présentes conditions en envoyant un avis écrit transmis à l'adresse courriel associée au compte du Promoteur.

Les conditions modifiées entreront en vigueur au moment indiqué dans l'avis, et en continuant à utiliser la Plateforme, le Promoteur accepte d'être lié par les conditions d'utilisation telles que modifiées.